



OFFRE D'EMPLOI

HORTICULTEUR

(Poste temporaire : remplacement de congé de maternité)

La Ville de L'Île-Perrot est à la recherche d'un horticulteur pour pourvoir un congé de maternité.

VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Planifier, superviser et travailler à la réalisation de différents travaux d'aménagement et d'entretien paysagers (plantation, taille, fertilisation, sarclage, dépistage phytosanitaire, etc.) ;
- Planifier le travail et assigner les tâches aux membres de l'équipe ;
- S'assurer que les outils, les équipements et les véhicules à l'usage des employés demeurent propres et en bonne condition ;
- Faire un suivi de l'entretien des arbres du secteur public, voir à l'émondage et l'abattage selon les besoins ;
- Offrir un support au service de l'urbanisme dans les demandes de permis d'abattage ;
- Répondre aux questions des visiteurs et citoyens ; jouer un rôle éducatif en référence à la mission et aux activités rattachées au service de l'horticulture et à la Ville ;
- Voir à la participation, à la motivation et à la valorisation des membres de l'équipe.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont à titre indicatif seulement. Vous pourrez accomplir d'autres tâches connexes reliées à ce poste selon les besoins.

VOTRE PROFIL

- Détenir un DEC en horticulture ou équivalent ;
- Posséder trois années d'expérience pertinentes comme horticulteur ;
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative et de jugement ;
- Savoir diriger une équipe composée d'employés et d'étudiants ;
- Être reconnu pour son sens de la planification et de l'organisation du travail ;
- S'adapter aux différentes conditions climatiques ;
- Détenir un permis de conduire valide.



— 2 —

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

- Remplacement d'un congé de maternité : 6 mai au 1^{er} novembre 2019
- Contrat à durée déterminée d'environ 26 semaines ;
- 40 h/semaine, du lundi au jeudi de 7 h à 16 h et le vendredi de 7 h à 12 h ;
- Possibilité de retour au printemps 2020.

POSTULEZ MAINTENANT !

- Veuillez accompagner votre CV d'une lettre de présentation
- Pour postuler : eguilbault@ile-perrot.qc.ca
- Date limite : 16 février 2019 à 16 h.

Nous remercions tous les candidats. Cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

La Ville de L'Île-Perrot souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi.

L'emploi du masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.

Élisabeth Guilbault, CRHA
Directrice du Service des ressources humaines